

Zeitschrift:	Bulletin de l'Association Pro Aventico
Herausgeber:	Association Pro Aventico (Avenches)
Band:	40 (1998)
Artikel:	Les estampilles sur tuiles d'Avenches : Afranius, la légion XXI, Cornelius, Camillus et les autres
Autor:	Fuchs, Michel / Margueron, Gilles
Kapitel:	Trois producteurs de tuiles pour la capitale des Helvètes
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-245864

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Thuillies ou encore au LPL du *limes germanique*¹⁹⁹. Toutefois, l'inscription et son support n'ayant pas été retrouvés, nous avons préféré laisser la question de la validité de l'estampille ouverte.

Le texte de la troisième inscription est (cat. n° 98):
THEODORIC/AUBERTUS/XV

Calligraphiées sur trois lignes par A. Caspari dans le catalogue des objets du musée, les lettres sont inscrites sur une «brique longue de 75” sur 38” de large»²⁰⁰, soit de 22,5 x 11,4 cm. Aucune autre indication n'est fournie. Notons néanmoins que la manière dont le texte est rendu invite à en faire un tracé digité plutôt qu'une estampille. Remarquons aussi que les deux noms tracés n'ont rien de romain : Théodoric est un nom typique de la période mérovingienne, porté aussi bien par Théodoric le Grand, roi des Ostrogoths, que par Thierry de Metz, roi franc, dont le nom est aussi *Theodoricus* en latin²⁰¹. *Aubertus* renvoie sans doute au nom de famille Aubert originaire du Jura. En traduction, nous aurions donc affaire à un «Thierry Aubert» accompagné du chiffre 15. On sait par ailleurs que le mot «brique» peut recouvrir le mot «tuile» dans les anciens catalogues. L'inscription pourrait-elle être funéraire et donner le nom d'un Aubert mort à quinze ans sur une tuile qui aurait recouvert la tombe ? Le tracé peut difficilement avoir succédé à la cuisson de la brique ou de la tuile. Il paraît dès lors très vraisemblable que l'inscription corresponde à une marque de tâcheron similaire à celle des tuiliers romains. Sans pouvoir consulter l'objet, il apparaît extrêmement délicat d'aller plus avant dans sa détermination. La transcription du nom est toutefois révélatrice d'une date relativement récente : il est rendu en lettres majuscules à la romaine par A. Caspari ; *Theodoric*, sans le – *us* final, révèle une origine qui se veut érudite. Par contre, la simple adjonction du suffixe – *us* au nom de famille Aubert ne peut être qu'une formation récente, du moins postérieure au mouvement humaniste du XVI^e siècle. De plus, les dimensions de la brique, si elle est bien entière, font penser à un carreau de sol. Tous ces éléments parlent finalement en faveur d'une date de fabrication au XVII^e siècle. Thierry Aubert a sans doute bien été tuilier à Avenches, mais plutôt *A la vieille tuilière* qu'était le théâtre romain²⁰².

Trois producteurs de tuiles pour la capitale des Helvètes

Notre enquête a permis de déterminer quatre sortes d'estampilles à Avenches. On pourra s'étonner du nombre restreint que cela représente par rapport aux estampilles de

¹⁹⁹ Cf. DEGEN 1963, p. 34-35 ; *CIL* XIII 6 12851, 12852, 12859-1860 ; cf. aussi *CIL* XIII 6 12854 (LHG) et 12862 (LSC).

²⁰⁰ MRA CAT III, f° 5, n° 957.

²⁰¹ FAVROD 1997, p. 441.

²⁰² BÖGLI 1996³, p. 30. Cette judicieuse interprétation de la brique ou plutôt du carreau de sol nous a été proposée par François Guex, que nous remercions.

Rome, de Biesheim ou de Narbonne par exemple²⁰³. Bien sûr, un cinquième sceau LCM pourrait être possible, d'autant plus que la tuile semble provenir d'une zone vide sur notre carte de répartition, soit le lieu-dit *En Perruet*, essentiellement l'*insula* 23. Par ailleurs, l'estampille de CA·TO·F ne peut être considérée comme provenant d'une fabrique vouée à la tuile et à la brique : *Ca (millius?) To (rquatus?)* a visiblement choisi la facture d'objets spécialisés en terre cuite, mortiers de forme particulière, cruches à trois anses, couvertures sommitales de toits coniques. Ce n'est donc, à proprement parler, que sur trois sortes d'estampilles de tuiles que l'on peut aujourd'hui compter à Avenches.

Toutes les marques avenchoises ont été posées sur tuiles, plus précisément sur *tegulae*. Les ateliers qui les produisaient ne devaient certainement pas se limiter à ce matériel : à côté des *imbrices* intervenaient encore les carreaux de sol, les briques, briquettes, pilettes, *tubuli* et autres éléments de construction en terre cuite. Dans le Quercy, la quarantaine d'ateliers dénombrés, pour ceux qui estampillaient leurs produits, n'ont marqué pratiquement que leurs tuiles à rebords²⁰⁴. Il en va de même pour les marques digitées : sur une vingtaine d'ateliers étudiés en France, seul un type de matériau, le plus souvent les *tegulae*, parfois deux, *tegulae* et *imbrices* ou *tegulae* et carreaux ou briques, rarement plus sont marqués²⁰⁵. A l'origine d'un tel choix, peut-être faut-il invoquer simplement la nature même de l'objet estampillé, tuiles, carreaux ou briques étant de grandes dimensions ; les tuiles ont par ailleurs pu être privilégiées du fait qu'elles sont apparentes et souvent réemployées. Signe de l'importance de leur production, les ateliers de L·C·PRISC sont les seuls à avoir estampillé des *imbrices* et des carreaux de sol à côté de leurs *tegulae*, comme le montrent certains exemplaires trouvés dans la *villa* de Meikirch près de Berne²⁰⁶.

C'est durant un laps de temps limité qu'ont été fabriqués la majorité de nos exemplaires, soit ceux qui sont issus des ateliers de *M. Afranius Professus* et de la légion XXI. Les uns et les autres étaient en activité pendant la période claudio-néronienne, voire au début de la période flavienne. Ils illustrent ainsi l'important développement que connaissait la ville avant la déduction de la *civitas* en colonie. On ne peut dès lors faire autrement que de mettre ce phénomène en relation avec l'ouverture du col du Grand-Saint-Bernard par l'empereur Claude, la campagne de Bretagne, la présence à *Aventicum* de l'éminent *C. Iulius Camillus* et du père du futur empereur Vespasien, *Flavius Sabinus*²⁰⁷. C'est dire que la ville a connu une forte expansion dès les années 40 ap. J.-C., phénomène qui va justement faciliter son élévation au rang de colonie. Les estampilles de L·C·PRISC témoignent, pour leur part, d'un nouveau développement

²⁰³ REDDÉ 1997, p. 11, fig. 11 ; pour Narbonne, au moins six noms d'affranchis ou de représentants de grandes familles locales sont connus par des estampilles, SABRIÉ 1995, p. 21, cat. n° 10-11.

²⁰⁴ PAUC 1983, p. 78, 102, fig. 24.

²⁰⁵ GOULPEAU/LE NY 1989, p. 113.

²⁰⁶ VON KAENEL 1980, p. 98-99, fig. 8 et 10.

²⁰⁷ FREI-STOLBA 1996 ; VAN BERCHEM 1982, p. 113-121.

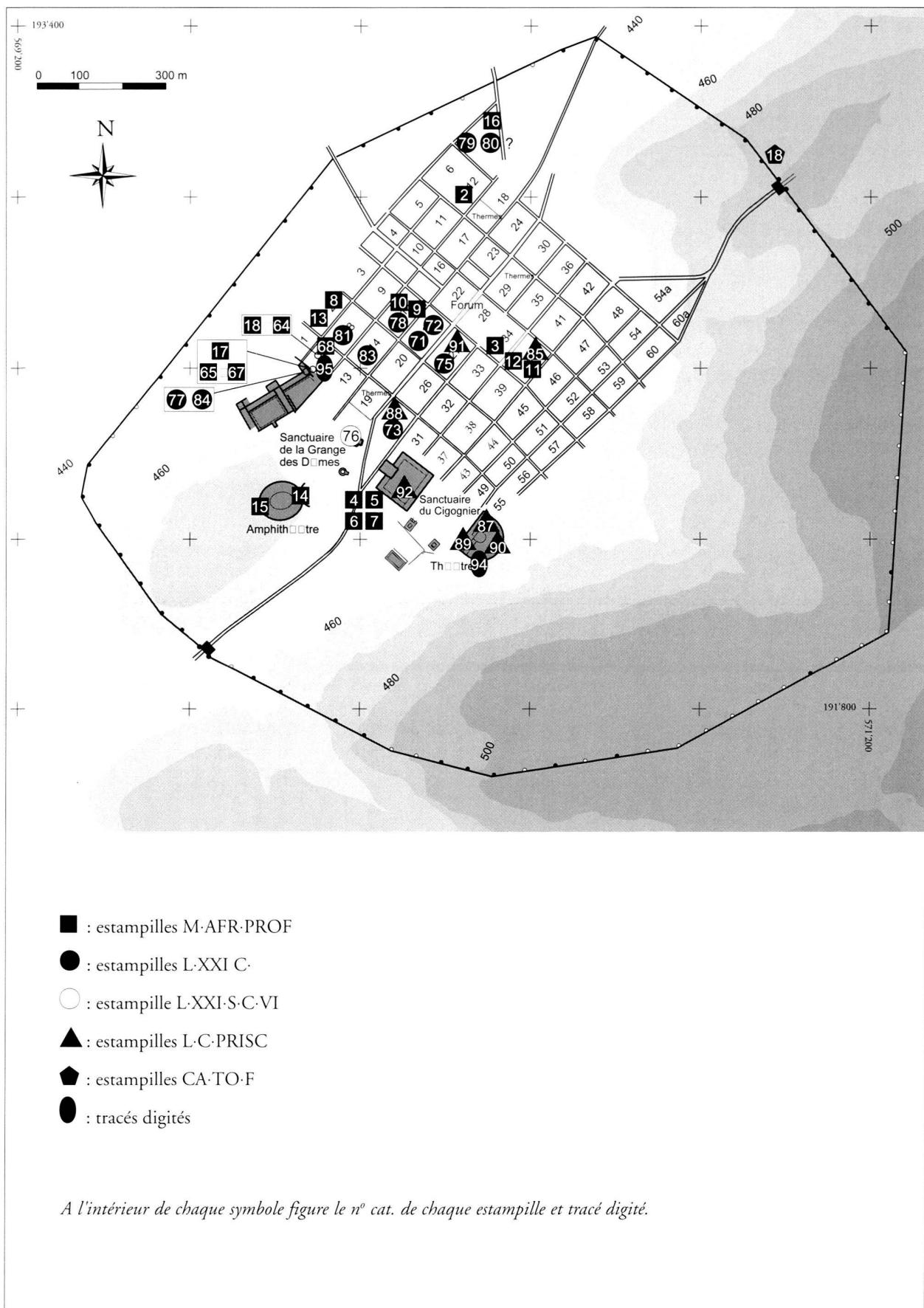


Fig. 34. Plan de répartition des tuiles estampillées et à tracés digités épigraphiques d'Avenches. Fond de carte, D. Castella, Archéodunum SA, Gollion. Dessin G. Margueron, Fribourg.

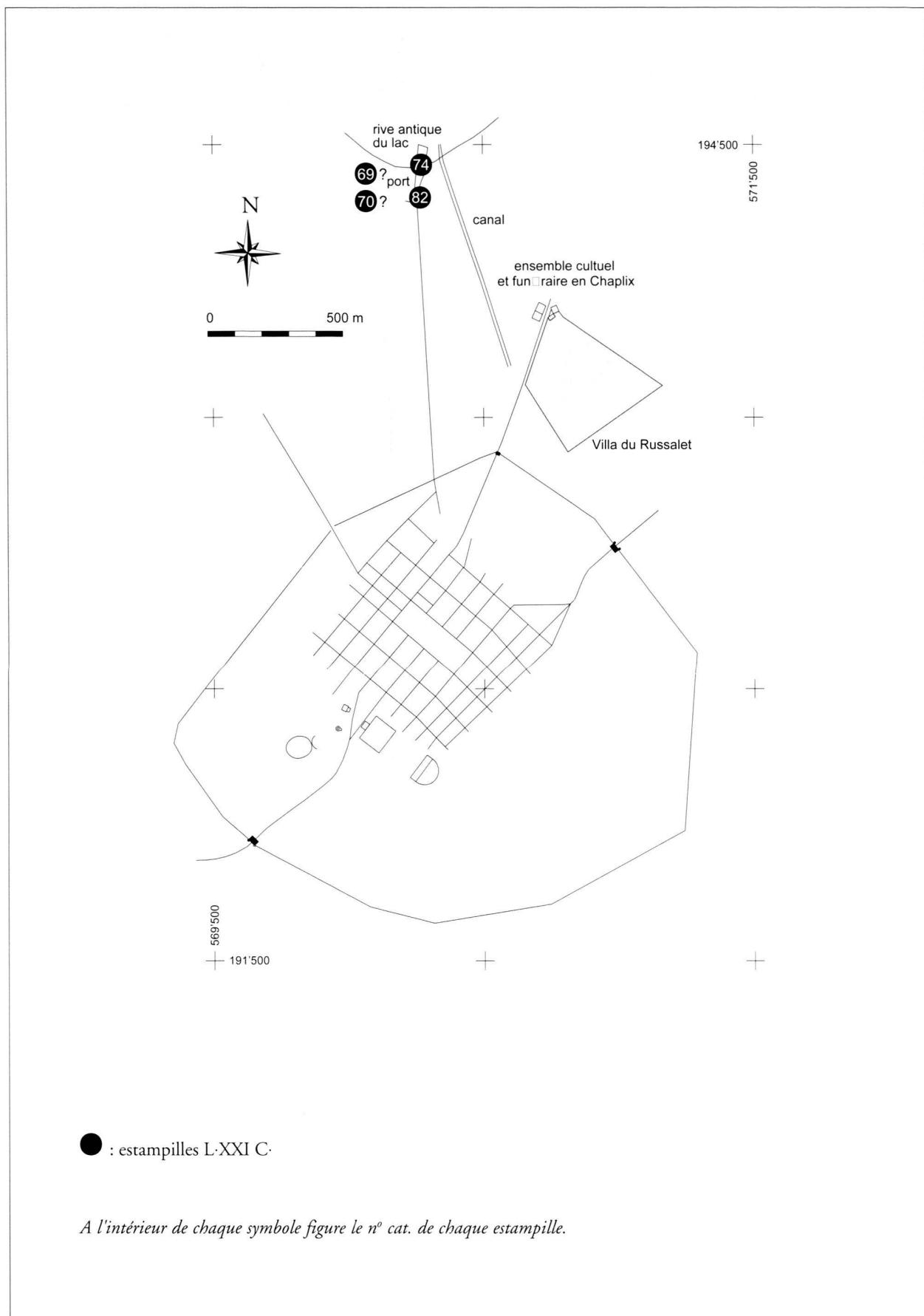


Fig. 35. Estampilles de tuiles à la légion XXIC au port romain d'Avenches. Fond de carte, D. Castella, Archéodunum SA, Gollion. Dessin G. Margueron, Fribourg.

urbain lié aux événements qui ont suivi la création de la province de Germanie Supérieure, après la mise à sac des Chattes. Trajan est à Cologne lorsqu'il est nommé empereur; vainqueur des Germains, il lance le programme de construction du sanctuaire du *Cigognier*²⁰⁸. Le sceau L·C·PRISC serait-il à mettre en relation avec ce haut personnage qu'était *L. Cornelius Priscus*, ancien proche de l'empereur Domitien, futur proconsul d'Asie, très éventuellement patron d'Avenches²⁰⁹? Quoi qu'il en soit, le propriétaire de cette tuilerie n'entre en scène qu'au tournant du I^{er} au II^e s. ap. J.-C., au début de la nouvelle ère de prospérité d'*Aventicum*. Les marques CA·TO·F sont plus tardives ou tout au moins contemporaines de celles de L·C·PRISC. L'absence d'estampilles postérieures à celles de *Ca (millius?) To (rquatus?)*, soit au plus tard au milieu du II^e s. ap. J.-C., semble bien correspondre à un mouvement observé dans le pays des Cadurques, où l'estampillage est abandonné au cours du II^e s. ap. J.-C., pour être remplacé par les marques digitées²¹⁰. Parallèlement, à Rome, l'estampillage est une coutume qui ne se maintient plus au III^e s. ap. J.-C. Partout, le phénomène reste inexpliqué.

A côté des indications chronologiques qu'elles fournissent, les estampilles sont aussi révélatrices par leur répartition au sein de la ville antique (fig. 34-35). Répétons-le, les documents sont peu nombreux et en tirer des conclusions fermes serait par trop hardi. Cependant, on observe une distribution relativement précise des sceaux: *M. Afranius Professus* est présent dans le quartier des tuiliers, dans des *domus* (*insulae* 2, 7, 12, 15 et maison du *Lavoëx*) et dans des monuments publics sur le forum et dans son extension (*insulae* 34 et 40); les marques L·XXIC· sont aussi présentes dans le quartier des tuiliers, dans les *insulae* 8, 14 et 21, avec des estampilles M·AFR·PROF dans l'*insula* 15 et avec L·C·PRISC dans les *insulae* 25 et 27. Il s'agit bien là de *domus* et non pas d'édifices publics. Toutefois, il se trouve des tuiles légionnaires en réemploi dans l'aile est du palais de *Derrière la Tour* et dans les bâtiments portuaires au nord de la ville; faut-il y voir un lien plus fort avec une production légionnaire installée à proximité?²¹¹ L'*unicum* L·XXI·S·C·VI provient, lui, d'une aire sacrée, le sanctuaire de la *Grange des Dimes*. Les exemplaires de L·C·PRISC se retrouvent quant à eux dans deux *domus* (*insulae* 25 et 27)

²⁰⁸ FUCHS 1992; BOSSERT 1998b, p. 84-92.

²⁰⁹ A titre de comparaison, on peut renvoyer à Pline le Jeune, *C. Plinius Caecilius Secundus*, le grand épistolier ami de Trajan, dont on a pu assurer qu'il était propriétaire de la *villa* de Città di Castello en Ombrie grâce à la description qu'il en a faite et à la découverte de tuiles estampillées C.P.C.S.; cf. von HEINTZ 1996.

²¹⁰ PAUC 1983, p. 64; cf. GOULPEAU/LE NY 1989, p. 131, 133, 137.

²¹¹ Voir le cas de Strasbourg qui se couvre de tuiles de la légion VIII Auguste dès que la troupe y tient son casernement, BÉRARD/LE BOHEC/REDDÉ 1995, p. 252-265; cf. *ibid.*, p. 241-242: «les tuiles estampillées au nom d'unités militaires ne servaient pas exclusivement à la construction de forteresses. Elles pouvaient être également utilisées pour des thermes, des temples, des ponts, etc., mais assurément de manière moins systématique qu'on n'a dit parfois car, rappelons-le, la vocation première des militaires n'est pas de bâtir pour les civils».

en bordure du *decumanus maximus*; ils sont surtout attestés dans les deux lieux centraux de la cité, au sud du forum dans l'*insula* 40 et dans le complexe *Cigognier-Théâtre*.

L'octroi de zones préférentielles à tel ou tel fournisseur semble bien se dessiner à la lecture de la carte de répartition des sceaux. Certains propriétaires de *domus* ont fait appel à *M. Afranius Professus*, d'autres à la légion XXI; lors d'une réfection ou d'une nouvelle construction, dans les *insulae* 25 et 27, les ateliers de *L. Cornelius Priscus* ont été mis à contribution. Mais que faire de la présence conjointe de tuiles d'*Afranius* et d'autres de la Rapace dans le quartier des tuiliers ou dans l'*insula* 15? A l'égal de ce qu'on peut voir dans la *villa* de Seeb ou dans celle de Triengen, l'usage de lots de tuiles produits par différents ateliers n'était pas rare. Cela ne voulait pas nécessairement dire que telle série était employée pour tel corps de bâtiment; la couverture entièrement conservée du portique d'une petite *villa rustica* de Boscoreale en Campanie est là pour le prouver: pas moins de cinq sortes d'estampilles y ont été répertoriées²¹². Dans le cas d'Avenches, les indications de provenance sont anciennes et pas suffisamment claires pour dire si l'on a affaire à des tuiles couvrant une seule *domus* ou plusieurs dans un même quartier. Pour les monuments publics, l'homogénéité de la couverture des toits semble plus forte: un seul type de tuile pour un seul monument, à l'exception de l'*insula* 40 où, là, on peut toutefois parler de réfection. La question se pose dès lors de savoir si l'apparition d'un seul nom n'est pas signe d'évergétisme. *L. Cornelius Priscus* offrirait la couverture du *Cigognier* et du théâtre. *M. Afranius Professus* lui, on le sait, non seulement couvre de tuiles la curie et le prétoire, mais fait don de l'ensemble de la construction de la curie à la communauté avenchoise. *Victor*, de la légion XXI, aurait-il été suffisamment riche pour couvrir à ses frais le sanctuaire de la *Grange des Dimes*?

Sur un plan général, les tuiles estampillées attestées à Avenches montrent une distribution qui s'accorde aux constatations faites ailleurs: elles se répartissent en fonction d'acheminements par voie terrestre ou fluviale (fig. 36). La capitale des Helvètes fait visiblement office de charnière: pour les tuiles d'*Afranius* qui y sont produites, elle est le point de départ d'un commerce en direction d'*Yverdon-Eburodunum*; *Ca (millius?) To (rquatus?)*, qui devait être installé à *Aventicum*, envoie ses spécialités à *Lousonna*. *Lucius Cornelius Priscus*, dont les ateliers sont situés dans la région bernoise, essaime autant localement que dans les *vici* et sanctuaires proches, Berne-Enge, Studen-*Petinesca*, le point le plus au sud qu'il atteint étant Avenches. Même si la marque L·C·PRISC se fait connaître plus largement que les autres, elle reste confinée dans un espace d'une trentaine de km. Elle n'a pas la diffusion d'un *Clarianus* qui, sous les Antonins, va inonder le marché rhodanien de ses produits²¹³. Sur sol suisse, c'est la légion qui a occupé le terrain avec ses tuiles, et tout particulièrement la légion XXI. La plus forte concentration de ses marques est bien sûr

²¹² DE CARO 1994, p. 82-84, fig. 19-21.

²¹³ VERGUET 1974.

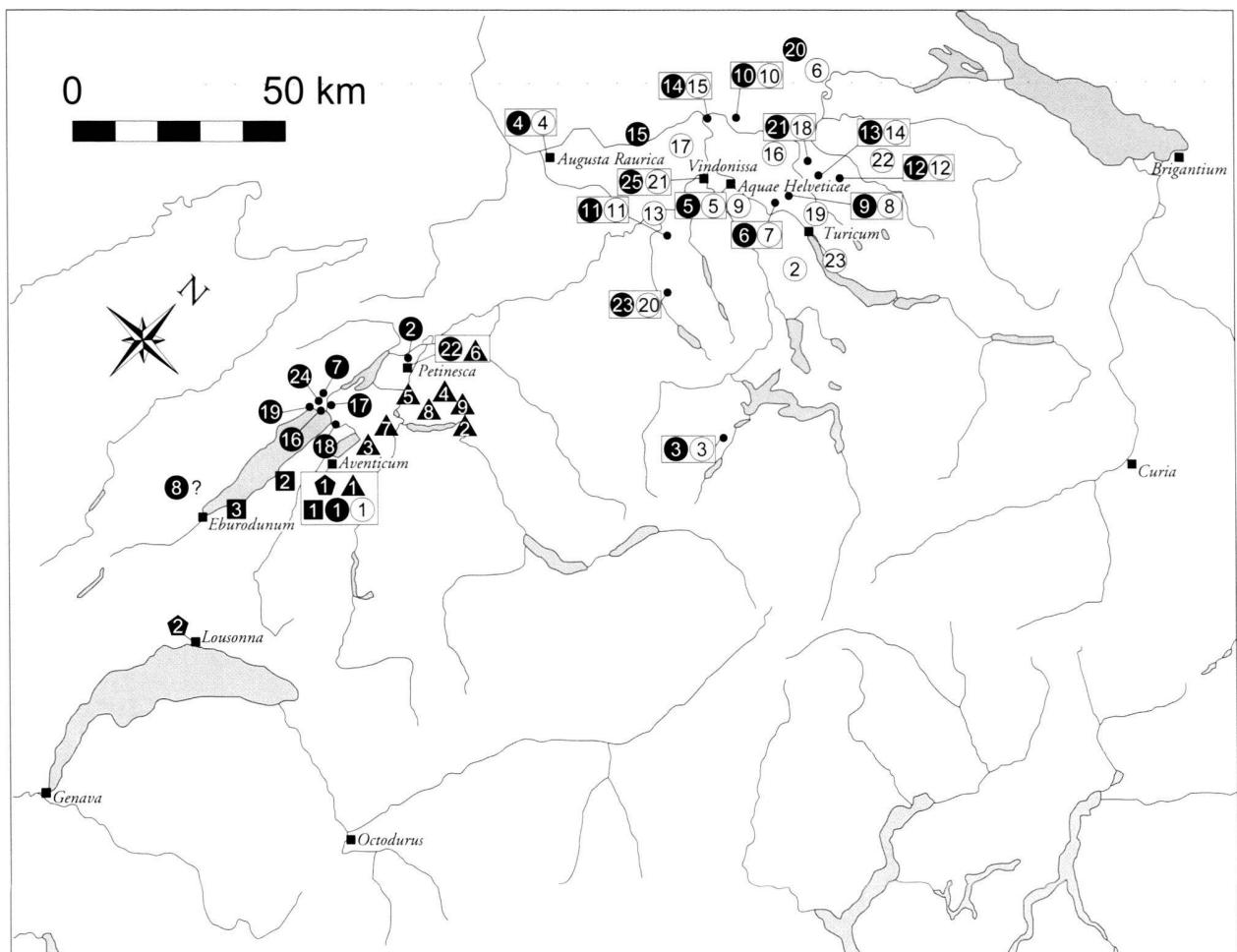


Fig. 36. Répartition des tuiles estampillées. Dessin G. Margueron, Fribourg.

- Estampilles M·AFR·PROF
 - 1) Avenches/VD
 - 2) Vallon/FR
 - 3) Yvonand/VD

- ◆ Estampilles CA·TO·F
 - 1) Avenches/VD
 - 2) Lausanne-Vidy/VD

- ▲ Estampilles L·C·PRISC
 - 1) Avenches/VD
 - 2) Bern/BE
 - 3) Galmiz/FR
 - 4) Meikirch/BE
 - 5) Radelfingen/BE
 - 6) Studen-*Petinesca*/BE
 - 7) Wileroltigen/BE
 - 8) Wohlen-Säriswil/BE
 - 9) Wohlen-Wissenstein/BE

- Estampilles L·XXI C
 - 1) Avenches-*Aventicum*/VD
 - 2) Aegerten/BE
 - 3) Alpnach/OW
 - 4) Augst-*Augusta Raurica*/BL
 - 5) Baden-*Aquae Helveticae*/AG
 - 6) Buchs/ZH
 - 7) Cressier/NE
 - 8) Chasseron/NE (?)
 - 9) Dällikon/ZH
 - 10) Geisslingen/D
 - 11) Gränichen/AG
 - 12) Heidenburg-Bassersdorf/ZH
 - 13) Kirchberg/AG
 - 14) Koblenz/AG
 - 15) Laufenburg/D
 - 16) Marin-*Präfargier*/NE
 - 17) Pont-de-Thielle/NE
 - 18) Pont du Rondet/FR
 - 19) St-Blaise/NE
 - 20) Schleitheim-*Iuliomagus*/SH
 - 21) Seeb/ZH
 - 22) Studen-*Petinesca*/BE
 - 23) Triengen/LU
 - 24) Wavre/NE
 - 25) Windisch-*Vindonissa*/AG

○ Estampilles L·XXI·S·C·VI

1) Avenches- <i>Aventicum</i> /VD	2) Affoltern/ZH	3) Alpnach/OW
4) Augst- <i>Augusta Raurica</i> /BL	5) Baden- <i>Aquae Helveticae</i> /AG	6) Beringen/SH
7) Buchs/ZH	8) Dällikon/ZH	9) Dättwil/ZH
10) Geisslingen/D	11) Gränichen/AG	12) Heidenburg-Bassersdorf/ZH
13) Kloten/ZH	14) Kloten/ZH	15) Koblenz/AG
16) Oberweningen/ZH	17) Rüfenach/ZH	18) Seeb/ZH
19) Seebach/ZH	20) Triengen/LU	21) Windisch- <i>Vindonissa</i> /AG
22) Winterthur- <i>Vitudurum</i> /ZH	23) Zürich- <i>Turicum</i> /ZH	

située autour du camp de *Vindonissa*. Il est frappant de constater, lorsqu'on s'arrête aux seuls sceaux L·XXIC· et L·XXI·S·C·VI, que les premiers sont aussi bien attestés au nord du Plateau suisse qu'à l'ouest alors que les seconds sont essentiellement représentés au nord et n'ont qu'une occurrence à Avenches. Pour tous les deux, Aar et lacs ont servi de traits d'union. Une fois de plus, l'attraction de la capitale est ainsi démontrée. Il n'en demeure pas moins que la forte présence de tuiles à la XXIC dans la région et plus particulièrement entre le lac de Bienne et le lac de Neuchâtel incite à se demander si la légion n'y a pas eu un atelier lui permettant de couvrir les besoins locaux.

Au terme de cette étude, il convient de souligner qu'elle ne s'est arrêtée qu'à une partie seulement de toutes les informations que peuvent livrer les tuiles d'*Aventicum*. Le sujet est loin d'être épousé: marques digitées, traces de comptage, encoches de fixation, empreintes diverses, nature et origine du matériau, insertion des tuiles dans un contexte stratigraphique précis, tous ces éléments nécessitent de poursuivre la recherche pour mieux définir ce qui, immédiatement, fait romain. Et ainsi retrouver le bruit des tuiles qu'on casse (Ovide, *Fastes*, 6, 316): *strataque erat tepido tegula quassa solo.*